

**Communication
de Monsieur Stéphane Gaber**

∞ ♦ ∞

Séance du 7 mai 2004

∞ ♦ ∞

**Le problème de la fortification de Nancy
1873-1914**

Le contexte historique

En 1870, la France est battue et la défaite entraîne l'occupation du pays par les troupes allemandes et surtout la perte de la plus grande partie du département de la Moselle, de deux arrondissements de la Meurthe et des départements alsaciens, exception faite de Belfort. Plusieurs places fortes sont perdues et la frontière se trouve grande ouverte.

Pour se mettre à l'abri de toute attaque et protéger la concentration des troupes, il était absolument nécessaire de fortifier cette nouvelle frontière. Le 28 juillet 1872, alors que la France était encore occupée, fut secrètement adopté le projet de création d'un Comité de défense qui serait chargé de prendre toutes les décisions en matière de fortification. Composé de militaires et du Ministre de la Guerre, souvent présidé par le Président de la République, il tint quarante réunions jusqu'à sa dissolution de janvier 1888. Ce comité était assisté d'une Sous-commission de défense créée en 1873 laquelle envoyait des inspecteurs sur le terrain. Ceux-ci étudiaient l'implantation des ouvrages fortifiés dont la réalisation incombait aux Directions du génie.

Le général Séré de Rivières (1815-1895) fut choisi comme secrétaire général des deux commissions et, à partir de 1874, il fut aussi directeur du génie au Ministère de la Guerre. Jusqu'à son éviction de 1880, il supervisa la construction de toutes les fortifications françaises.

Ses projets avaient été exposés en 1873 dans son *Mémoire pour la reconstitution de la frontière de l'Est*. La mise en état de défense de la frontière avec l'Empire allemand allait s'appuyer sur les quatre nœuds routiers et ferroviaires de Verdun, Toul, Epinal et Belfort où l'on créa des camps retranchés.

La grande nouveauté fut la création de deux rideaux défensifs chargés de défendre les voies d'accès : celui de Verdun à Toul établi sur les Hauts de Meuse et celui d'Epinal à Belfort, établi sur la Haute-Moselle. Entre eux avait été ménagée la trouée de Charmes chargée de canaliser toute offensive ennemie qui fut défendue à l'avant par le fort de Manonviller envisagé dès 1873 mais construit seulement à partir de 1879.

Un choix difficile : Nancy ou Toul ?

Après la défaite et l'amputation du territoire national, Nancy était devenue la grande ville de l'Est et sa population s'accrut considérablement jusqu'à dépasser les 100 000 habitants à la veille de la Première Guerre mondiale.

C'était alors un important nœud ferroviaire (cinq voies ferrées) et routier (sept routes). L'on y trouvait aussi deux canaux et huit ponts avaient été établis sur la Moselle et la Meurthe, entre Dieulouard et Laneuveville.

Toutefois, Nancy n'était située qu'à une quinzaine de kilomètres de la frontière allemande, au niveau de Brin-sur-Seille. Elle apparaissait donc particulièrement exposée à une attaque allemande mais, en tant que position avancée, elle pouvait à la fois devenir une place défensive et offensive. C'était aussi un symbole face à Metz où se trouvaient maintenant les Allemands qui y poursuivaient la construction des forts commencés par les Français en 1868.

Dès le 16 juin 1873, la Sous-commission de défense s'était penchée sur le cas de Nancy que le général Frossard, membre du Comité des fortifications désormais marginalisé, ne tenait pas à fortifier. Il exprimait ainsi son point de vue : *«Si on y crée quelques ouvrages, on s'expose à faire brûler la ville, et si on en fait une place, on court le risque d'y être enfermé par des troupes arrivant à la fois de Metz par la Moselle, et d'Alsace par les différentes voies qui convergent vers la capitale de la Lorraine»*.

Cependant, le général ne s'opposait pas à la construction d'un ouvrage au sud-est de Nancy, entre Blainville et Bayon, *«au point où la Moselle et la Meurthe ne sont plus qu'à 9 kilomètres l'une de l'autre»*. Les autres membres de la Sous-commission, en particulier son président, le maréchal Canrobert et le général de Chabaud-Latour, estimaient qu'il serait

regrettable de laisser Nancy sans défenses.

Pour sa part, Séré de Rivières fit observer que le rôle de la fortification était d'être aussi bien défensive qu'offensive et que la mise en état de défense de Nancy remplirait ce double but mais des raisons politiques empêchaient toute décision puisque l'on craignait une réaction défavorable des Allemands.

Certains sont même allés jusqu'à évoquer un accord tacite entre la France et l'Allemagne, voire une clause secrète du traité de Francfort pour ne pas fortifier Nancy mais, malgré tout ce qui a pu être dit ou écrit, rien de tel n'a existé.

L'explication est simple : dans les années qui suivirent la défaite, la France, très affaiblie, était persuadée que les Allemands n'apprécieraient pas du tout une fortification de Nancy et pourraient même s'y opposer par les armes. Séré de Rivières lui-même a affirmé dès 1873 : *«Le jour où nous aurons repris de la force, rien ne nous empêchera de créer à Nancy l'équivalent de ce que le Prussien possède aujourd'hui à Metz»*.

A son tour, le Comité de défense, réuni le 31 juillet, évoqua la question. Le général Ducrot n'approuvait pas le point de vue de la Sous-commission en faveur de Nancy car il trouvait la ville trop exposée à une attaque venue de Metz.

Elle pouvait facilement être tournée mais c'était surtout *«un mauvais point de concentration qu'il convient de remplacer par Toul»*. Cette place forte, construite par Vauban, occupait une meilleure position stratégique, opinion que partageaient d'ailleurs les Allemands. Toul fut donc fortifié.

Le 1^{er} août, le général Séré de Rivières avait demandé le classement de Nancy en seconde urgence. Le maréchal Canrobert allait dans le même sens, rappelant que *«Nancy est la capitale de ce qui nous reste de la Lorraine et que par suite on ne saurait l'abandonner sans défense»*, point de vue partagé par le général Douay qui déclara : *«qu'il convient, pour donner le change à l'ennemi et rassurer les populations de décider que Nancy deviendra un point fortifié»*. Les travaux furent donc classés en 2^{ème} urgence.

Le projet de loi concernant le programme de fortification des régions frontalières fut déposé devant la Chambre le 4 juin 1874. Le débat eu lieu le 17 juillet et il n'y eut qu'un seul opposant, le lieutenant-colonel Denfert-Rochereau, le défenseur de Belfort, qui aurait préféré que l'on fortifiât Nancy au lieu de Toul pour en faire *«le Belfort de la Lorraine»* mais finalement la loi fut votée à l'unanimité.

Les fortifications de Nancy en 1870

A ce stade de notre exposé, il n'est pas inutile de rappeler l'état des fortifications de Nancy. Aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, la ville avait été entourée d'une enceinte fortifiée bastionnée, considérée comme l'une des plus belles de toute l'Europe.

En 1633, les Français avaient mis le siège devant la ville qui fut occupée le 23 septembre. De crainte de voir la population se soulever, les occupants avaient construit une citadelle entre la porte de la Craffe et la porte Notre-Dame.

Au traité de Vincennes (28 février 1661), la ville fit retour au duc Charles IV qui s'était engagé à en démanteler les fortifications. Nancy fut réoccupée en 1670 et, au moment de la guerre de Hollande, Vauban reçut l'ordre de relever les fortifications.

Ce fut le cas pour la ville vieille seulement. Après le traité de Ryswick (1697), le duc Léopold put revenir dans ses états mais il dut s'engager à supprimer les ouvrages extérieurs et la ville neuve fut entourée par un mur d'octroi.

Le démantèlement des fortifications commença dès le règne de Stanislas, se poursuivit dans la première moitié du XIX^{ème} siècle si bien qu'en 1870 il n'en restait que peu de chose.

Il est vrai qu'à cette époque, les enceintes entourant les villes étaient condamnées car l'artillerie avait fait des progrès considérables : les places fermées étaient devenues des nids à obus si bien que leur défense se faisait au moyen de forts détachés éloignés de plusieurs kilomètres du centre. C'est ce qui avait été entrepris à Paris sous la Monarchie de juillet.

Les forts, qui croisaient leurs feux, étaient généralement établis sur des hauteurs ainsi qu'on peut toujours le constater à Toul : fort Saint-Michel, fort d'Ecrouves, fort de Domgermain.

A Nancy, la situation était excellente pour l'établissement d'un camp retranché car celui-ci pouvait s'appuyer sur les reliefs entourant la ville dont l'altitude dépassait largement les 300 mètres, en particulier ceux qui se trouvaient au nord et au nord-est face à l'Allemagne : Pain de Sucre (351 m), grand mont d'Amance (407 m), plateau de Malzéville (382 m), butte Sainte-Geneviève à Essey (361 m), hauteurs de Pulnoy (305 m).

Le site était idéal et pourtant rien d'important n'y fut réalisé malgré des débats qui se prolongèrent jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

Les premiers projets pour défendre Nancy

Malgré le choix de Toul, Séré de Rivières n'avait pas du tout renoncé à fortifier Nancy et, en 1875, en période de forte tension avec l'Allemagne, il avait demandé au lieutenant-colonel Antoine d'effectuer une reconnaissance sur le terrain. Dans un mémoire daté du 15 avril 1875, Antoine avait présenté quatre possibilités de mise en état de défense de la ville :

- la première et la moins onéreuse envisageait de fortifier le seul plateau de Malzéville,
- la seconde prévoyait de fortifier le plateau de Faulx (près de Custines), Amance et Malzéville,
- la troisième ajoutait à la précédente Pulnoy et Bosserville,
- la quatrième, la plus développée, évoquait des positions fortifiées s'étendant du plateau de Faulx jusqu'à Ludres en passant par le hameau de Gérardcourt, près de Fléville.

C'est cette quatrième proposition qui correspond à ce que l'on appelle le Grand-Couronné. Elle aurait été constituée par :

- un ouvrage à la pointe nord-ouest du plateau de Faulx,
- un autre à la pointe nord-est, au lieu-dit la Rochette,
- un réduit intermédiaire entre Folisel et Montenois,
- des ouvrages à Amance et à Pulnoy,
- un ouvrage intermédiaire au Pain de Sucre,
- des ouvrages à Lenoncourt, Gérardcourt et aux Baraques de Ludres,
- à l'avant de cette ligne, l'on construirait un fort au Rambêtant, au-dessus de Dombasle-Varangéville.

Selon le général H. Colin, auteur d'un livre sur le Grand-Couronné en 1914, il aurait même été question d'établir un ensemble défensif plus vaste, le Grand-Périmètre, qui se serait étendu depuis le village de Sainte-Geneviève, près de Pont-à-Mousson, jusqu'au Rambêtant en englobant le mont Toulon et le mont Saint-Jean près de Jeandelaincourt.

Des débats houleux

La question de Nancy fut à nouveau évoquée au cours de la réunion du Comité de défense qui se déroula le 27 mai 1876. Elle donna lieu à un long débat fort animé. Pour sa part, Séré de Rivières tenait à ce que la question soit rapidement tranchée. Le Ministre de la Guerre allait dans le même sens tout en précisant que le gouvernement devait être «seul juge de l'opportunité qu'il peut y avoir à entreprendre des travaux sur ce point».

Séré de Rivières estimait qu'il fallait anticiper les futurs chantiers en faisant l'acquisition de terrains car, dans la zone de Nancy, l'on ouvrait régulièrement de nouvelles mines de fer dont les galeries souterraines fragilisaient les sols qui pouvaient alors s'effondrer. C'est surtout le secteur Frouard-Champigneulles qui était concerné par ce problème. Le général Douay était aussi en faveur de la fortification de Nancy : *«Nous devons penser à l'effet que produirait de nouveau l'entrée des Allemands à Nancy. C'est leur objectif et, par suite, il faut le leur disputer»*. Le duc d'Aumale répliqua, qu'à ses yeux : *«il y a un grand inconvénient à créer des places enveloppant de grands centres de population»*, ce à quoi le général Douay répondit qu'il n'était pas question de fortifier la ville mais seulement les approches de Nancy.

Séré de Rivières pensait que la mise en état de défense de Nancy donnerait à la ligne de la Meuse *«une profondeur et une valeur qu'elle ne peut posséder qu'à ce prix. Enfin, Nancy tiendra Metz en échec»*. Il fallait donc occuper la position *«non pas maintenant, mais quand Toul sera armé jusqu'aux dents, quand on ne pourra pas nous chercher querelle»*. Le général Bourbaki était d'accord : *«la prudence nous commande de nous borner aux occupations de Toul et de Verdun derrière lesquelles se fera notre concentration»*. Comme Nancy avait déjà été classée en 2^{ème} urgence, le général Douay proposa le classement de la ville en 1^{ère} urgence mais une telle décision appartenait au gouvernement.

Deux jours plus tard, le 29 mai, le Comité de défense revint sur la question de Nancy sur laquelle le général Douay avait rédigé une note qui fut lue devant les membres du Comité, ce qui relança une autre discussion de laquelle rien ne sortit. C'est alors que le maréchal de Mac-Mahon, Président de la République, mit aux voix la proposition suivante : *«Faut-il fortifier la position de Nancy ?»*.

Les voix se répartirent de manière égale : huit pour : le général de Cissey, Ministre de la Guerre, le maréchal Canrobert et les généraux Bourbaki, Douay, Clinchant, Chareton, Berge et évidemment Séré de Rivières, huit contre : le maréchal de Mac-Mahon et les généraux Duc d'Aumale, Gresley, de Berckheim, Renson, Canu, Ducrot et Frébault. Comme en cas d'égalité, la voix du Président de la République était prépondérante, le projet de fortifier Nancy fut rejeté une nouvelle fois.

Puisqu'il était impossible de fortifier Nancy, il avait été néanmoins admis qu'il faudrait défendre les approches de la ville ainsi que celles de Toul du côté de la forêt de Haye dont la défense posait bien des problèmes. Dès 1874, l'on avait envisagé de construire un fort à Bouxières-aux-Dames afin de contrôler les voies ferrées menant à Metz et à Château-Salins mais finalement l'on se décida à fortifier l'autre côté de la vallée ; les études

préliminaires furent lancées et les chantiers du fort de Frouard et de son annexe, la batterie de l'Eperon, s'ouvrirent en 1879.

Ces ouvrages furent achevés en 1882 et le fort d'arrêt de Frouard reçut une tourelle tournante en fonte dure Mougin pour deux pièces de 155 mm qui lui permettait de se défendre dans toutes les directions. Un an plus tôt, le plateau de Sainte-Barbe, qui domine Pont-Saint-Vincent, avait été également fortifié grâce à la construction du fort de Pont-Saint-Vincent lequel bénéficia aussi d'une tourelle Mougin. S'y ajoutèrent deux batteries extérieures de sept et six pièces. Cette position surveillait la route de Neufchâteau et la voie ferrée de Mirecourt tout en protégeant Nancy.

De nouveaux projets

En 1878, le général Borel, Ministre de la Guerre, avait pourtant approuvé la construction d'une ceinture minimale autour de Nancy et, deux ans plus tard, un vote du parlement avait accordé les premiers crédits pour fortifier la ville et il était alors envisagé d'y créer un véritable camp retranché.

Le projet prévoyait de construire des forts à Eulmont, Malzéville, sur la butte Sainte-Genève à Essey, ainsi qu'à Amance, Cercueil aujourd'hui Cerville, Gérardcourt et Vandoeuvre, ce qui permettrait d'assurer la liaison avec Pont-Saint-Vincent. Des terrains furent acquis, des opérations de nivellement commencèrent et les premiers travaux débutèrent fort modestement.

C'est alors que le général Farre, nouveau Ministre de la Guerre, reçut du comte de Saint-Vallier, ancien commissaire du gouvernement français auprès des troupes allemandes qui avaient occupé Nancy en 1871, lequel était alors ambassadeur de France à Berlin, une lettre l'informant qu'il y aurait sans doute des difficultés si l'on construisait les forts projetés du côté de l'Allemagne. Par prudence, l'on n'avait d'ailleurs engagé des travaux que «du côté de la France», autrement dit à Gérardcourt où un fort devait être édifié à la cote 272, entre Lupcourt et Laneuveville. L'on y avait aménagé une route d'accès et installé un baraquement pour l'entrepreneur.

Pour sa part, le maréchal Canrobert pensait qu'il valait mieux ne rien faire que de se lancer dans une défense insuffisante. D'autres problèmes techniques s'étaient ajoutés, en particulier celui de l'ouvrage projeté à Amance pour lequel il était difficile d'établir un plan satisfaisant. En novembre 1881, une décision d'un autre Ministre de la Guerre, le général Billot, coupa court aux débats. Selon le général Curmer, elle aurait été «*inspirée des engagements diplomatiques liant le gouvernement*» et avait

donc ordonné l'arrêt des travaux de Gérardcourt mais il fallut indemniser l'entrepreneur mais tout se fit dans la discrétion. Les Nancéiens n'en surent rien. A Paris, l'on estimait toujours que la création d'un camp retranché, même modeste, à Nancy, pourrait apparaître comme une provocation aux yeux des Allemands.

Bien qu'il eût été mis sur la touche depuis 1880, le général Séré de Rivières restait préoccupé par la question de Nancy qu'il avait évoquée en juin 1881 dans une lettre adressée au Sénat. Il y rappelait que la mise en état de défense de Toul et de Nancy posait un problème complexe, surtout à cause de la vaste forêt de Haye qui s'étendait entre les deux villes. Il redoutait surtout qu'au cas où une offensive ennemie parviendrait à s'emparer du plateau de Haye, *«tout cet échafaudage démesuré de défenses s'écroulerait et Nancy se trouverait définitivement séparée de Toul et de la France»*. Il fallait absolument trouver une solution laquelle ne serait possible qu'après l'achèvement des travaux prévus dès 1873 pour la défense de la frontière.

Au début de 1882, la Sous-commission revint sur la question de Nancy qu'il n'était pas question de fortifier. Elle proposait alors :

- «- 1 : De grouper à Nancy et environs la 11^{ème} division et l'artillerie nécessaire de façon à pouvoir occuper dès le 1^{er} ou le 2^{ème} jour au matin, les positions défensives en avant de la ville.
- 2 : De préparer à l'avance les emplacements des batteries à établir pour la défense de ces positions.
- 3 : De préparer en cas de revers la retraite sur la forêt de Haye et Toul.
- 4 : De compléter le système défensif de Toul en construisant un fort au Libdeau (ferme au nord de Toul) et, si cela est reconnu nécessaire, une batterie aux environs de Gondreville, pour fermer le périmètre et combler la lacune qui a été laissée entre Villey-le-Sec et Lucey que dans l'hypothèse où on arriverait à relier le groupe de Toul au Grand-Couronné de Nancy, en englobant la forêt de Haye».

Parmi ces projets, seul celui de la construction du fort de Gondreville fut réalisé.

Le 13 avril 1882, suite aux propositions de la Sous-commission, le Comité de défense se pencha une nouvelle fois sur le cas de Nancy. Il rappelait qu'en cas de guerre, il n'était pas question d'abandonner la ville à l'ennemi mais elle avait l'inconvénient d'être trop proche de Toul où l'on avait déjà construit une dizaine de forts. Il était certes possible d'englober Nancy et Toul dans un vaste camp retranché dont le périmètre dépasserait les soixante-quinze kilomètres. Sa défense nécessiterait au moins soixante

mille hommes et entraînerait des dépenses considérables, au minimum 100 millions de francs. Le point de vue de la Sous-commission fut alors rappelé : *«La fortification de Nancy offrirait de grands avantages à coup sûr mais elle ne serait rationnelle qu'avec le déclassement de la place de Toul dont la garnison serait transplantée à Nancy. Les deux éléments principaux de la place de Toul, c'est-à-dire les forts du mont Saint-Michel et de Pont-Saint-Vincent seraient conservés ainsi que le fort de Villey-le-Sec qui devrait être remanié de manière à entrer dans le polygone des forts de Nancy».*

Tout ce qui avait été réalisé depuis 1874 aurait donc été remis en question. C'est pourquoi Nancy resta classée en seconde urgence et, pour le gouvernement : *«Il n'y avait pas lieu de créer un camp retranché à Nancy pour le moment».*

Des batteries pour défendre Nancy

Après 1885, la crise entraînée par la mise au point des explosifs brisants amena les fortificateurs à prendre de nouvelles dispositions en matière de défense. Les pièces des forts, installées le plus souvent à l'air libre, furent retirées pour être placées dans les intervalles entre les ouvrages et l'on commença à implanter des batteries.

En janvier 1886, le fameux général Boulanger avait été appelé au Ministère de la Guerre et se fit remarquer par une attitude de fermeté face à l'Allemagne. On le constata au moment de l'affaire Schnaebelé (avril 1887) où l'on fut à deux doigts de la guerre. Le général avait accepté la réalisation de travaux de campagne proches de Nancy si bien que l'on assista à un début de la militarisation de la forêt de Haye.

A partir de décembre 1887, alors que Boulanger n'était plus ministre, les décrets d'utilité publique se succédèrent et l'on construisit des baraquements au lieu-dit les Cinq-Tranchées lesquels furent réunis à Toul par une voie de 60. D'autres décrets concernaient l'installation de batteries. On en aménagea à Aingeray et à Liverdun ainsi que dans les secteurs de Malzey et de la ferme du Vaurot. Sept batteries furent également installées au-dessus de Pompey, dans le massif de l'Avant-Garde alors que d'autres batteries étaient plus particulièrement chargées de défendre Nancy. Elles furent aménagées sur le plateau de Malzéville et sur la butte Sainte-Geneviève.

L'on construisit aussi des batteries dans le secteur de Vandoeuvre, près de Messein, entre Jarville et Laneuveville, près du château de Montaigu. Un abri à munitions fut construit à Malzéville et l'on transporta même sur le plateau des citernes métalliques fournies par la Marine. Cinq batteries avaient en outre été installées à proximité du fort de Frouard et de la batterie de l'Eperon.

En forêt de Haye, l'on posa aussi une conduite d'eau allant de la source de Bonnefontaine jusqu'aux Cinq-Tranchées et l'on entreprit la construction d'abreuvoirs pour les chevaux. Les sources du secteur de la ferme de Clairlieu furent également captées pour l'usage militaire. Ces chantiers étant achevés, l'on ne fit plus rien et un officier, qui publiait sous le pseudonyme de Dimo, auteur d'une plaquette consacrée à *Nancy, place de guerre*, écrit que, moins d'un an après, «*les promeneurs pouvaient voir des trous remplis d'eau fangeuse, des carcasses de ferraille dévorées par la rouille, des cavernes servant d'abris aux vagabonds*». Les seuls travaux dont il est fait mention par la suite sont ceux de l'observatoire installé en 1893 à proximité de la ferme Saint-Jacques à Maxéville.

Une situation bloquée

Dans la dernière décennie du XIX^{ème} siècle, le problème de la fortification de Nancy fut posé une nouvelle fois, tout d'abord par un écrivain militaire nancéien bien connu, mort prématurément en 1901, le capitaine Georges Gilbert qui écrivait en 1892 : «*L'occupation du couronné de Nancy par des ouvrages permanents aurait pour objet de contraindre les Allemands à étendre leurs mouvements, elle supprimerait plusieurs routes disponibles, elle serait une menace permanente pour leurs flancs*». Le Ministre de la Guerre Freycinet n'était pas opposé à la construction de forts autour de Nancy mais il quitta le pouvoir en 1893 au moment où certains pensaient que l'alliance franco-russe allait apporter une meilleure sécurité pour le pays mais, progressivement, le débat à propos de Nancy, qui avait été jusque là une affaire de spécialistes, fut porté sur la place publique.

C'est ainsi que la question fut évoquée par Charles Malo dans une conférence publique qu'il fit à Nancy le 18 mars 1894. Pour celui-ci, la ville était le premier objectif des Allemands en cas de guerre et ceux-ci pouvaient en outre déboucher au beau milieu du camp retranché de Toul «*qui n'est nulle part plus abordable que du côté de la forêt de Haye, laquelle n'est nulle part plus abordable que par Nancy*».

On retrouvait là les craintes exprimées une dizaine d'années plus tôt par Séré de Rivières. Comme Gilbert, Malo préconisait d'occuper les positions du couronné, lequel au point de vue défensif «*possède une valeur sans égale*». Si Nancy devenait une place forte, son importance serait considérable : «*Son influence se ferait sentir dès les premières heures de la mobilisation, modifierait radicalement la situation à notre avantage, la renverserait totalement, on peut l'affirmer sans crainte d'être démenti*».

De son côté, *L'Est républicain*, qui jusque là n'avait pas été favorable à la fortification de Nancy, modifia sa position, en particulier sous l'influence des écrits de Gilbert et lança bientôt une campagne avec

l'appui du sénateur et ancien maire François Volland. Il est vrai que les Nancéiens vivaient dans la crainte d'une attaque surprise. Une anxiété certaine régnait au sein de la population et l'époque avait vu se multiplier les associations patriotiques et les sociétés de tir qui contribuaient à maintenir l'esprit de «revanche».

Pour leur part, les militaires continuaient à réfléchir au problème. En 1895, le général Hervé avait présenté le projet d'un puissant fort cuirassé à construire sur la butte Sainte-Geneviève, position de premier ordre qui domine Essey. Un plan détaillé de l'ouvrage fut alors établi. De forme polygonale, construit en béton spécial, il aurait comporté deux tourelles à éclipse Galopin pour deux pièces de 155 mm chacune, deux tourelles «pour canons à tir rapide», très certainement de 57 mm, des canons de 95 et un casernement à l'épreuve. Ce projet n'eut aucune suite et l'on ne fit qu'aménager des abris et creuser des tranchées dont les traces sont demeurées visibles jusqu'à aujourd'hui.

Le 19 mars 1897, les édiles nancéiens votèrent à l'unanimité la motion suivante : «*Le Conseil municipal, certain de l'assentiment de toute la population, demande à Monsieur le Ministre de la Guerre - qui était alors le général Billot- de vouloir bien étudier la question des fortifications de Nancy*». Deux documents graphiques représentant l'un «*les voies ferrées et quais de débarquement allemands sur Nancy*», l'autre «*un projet de camp retranché englobant Amance et Gérardcourt selon le plan Freycinet*» furent alors publiés dans la presse locale et les journaux parisiens (article de *Gil Blas*) et régionaux.

En août 1897, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle intervint à son tour auprès du Ministre de la Guerre mais Billot comme le Ministre des Affaires étrangères Hanotaux étaient opposés à la mise en état de défense de Nancy. Cependant, la campagne menée par la presse amena la création du XX^{ème} corps dont le quartier général fut installé à Nancy.

Sous la direction du général Lefort, commandant du génie de la 20^{ème} région, une nouvelle étude fut réalisée en 1898. Celui-ci envisageait d'occuper le plateau de Malzéville, la butte de Sainte-Geneviève, le Pain de Sucre, Seichamps, Pulnoy, le Bois Brouillard, Bosserville et Gérardcourt mais, en 1900, le général André, Ministre de la Guerre, rejeta à son tour toute fortification de Nancy. En effet, depuis le plan XIV, la France avait adopté une doctrine différente. Les fortifications avaient eu leur utilité dans les années qui avaient suivi la défaite de 1870 mais la situation n'était plus la même en ce début du XX^{ème} siècle puisque les plans de l'état-major s'étaient progressivement affranchis des positions fortifiées.

Les campagnes en faveur de la fortification de Nancy

Pourtant, la période qui précéda 1914 fut propice à différentes prises de positions en faveur de la fortification de Nancy et, dans une brochure parue à Paris en 1900, le commandant Josset publia même une carte qui préconisait la construction d'une ceinture fortifiée complète avec cinq forts, huit «fortins», des batteries cuirassées et des dépôts de munitions. Elle se rattacherait aux forts existants de Pont-Saint-Vincent, Villey-le-Sec et Frouard mais ce n'était là qu'une spéculation dont on ne voulait pas tenir compte en haut lieu.

Entre juillet 1905 et janvier 1906, au moment de la crise de Tanger, le général Langlois, qui avait commandé le XX^{ème} corps à Nancy, membre du Conseil supérieur de la guerre, avait officiellement pris position dans la *Revue bleue*. On peut la résumer ainsi : «*Nancy ne doit pas être fortifiée ; cette ville ne doit pas entrer en ligne de compte dans les opérations des troupes de couverture, ni dans celles de l'armée. Il importe donc à tout prix de faire pénétrer dans l'esprit cette conviction profonde que l'occupation de Nancy par l'ennemi n'a aucune importance*». Il renouvela sa prise de position le 20 décembre 1905 dans un article du grand journal *Le temps* : «*Ce serait une lourde faute de fortifier Nancy, aussi bien au point de vue de la défense de la France que dans l'intérêt de la ville elle-même*». L'opinion exprimée par le général Langlois eut un retentissement considérable non seulement en France mais aussi à l'étranger.

Comme la presse nationaliste et l'opinion s'étaient émues de la position de Paris, Léon Goulette, directeur de *L'Est républicain*, publia un article sur la défense de Nancy en première page de son journal, le 30 décembre 1905. Après avoir fait l'historique de la question, il rappelait que Louis Marin qui venait d'être élu député de la 1^{ère} circonscription de Nancy avait réclamé dans son programme électoral «*une étude rapide des moyens propres à mettre Nancy et la zone environnante à l'abri d'une surprise militaire*». Une réunion à laquelle avait assisté le député s'était tenue à Paris le 8 novembre précédent mais pratiquement rien n'en avait filtré. Pour sa part, Goulette réclama un renforcement de la garnison nancéienne tout en sachant qu'il serait impossible de construire une ceinture de forts autour de Nancy.

Un officier que nous avons déjà évoqué, Dimo, fit connaître son point de vue dans une petite plaquette intitulée : *Nancy, place de guerre. La guerre possible en 1906*. Il voulait faire de Nancy et du plateau de Haye un immense camp retranché comprenant des forts, des ouvrages et des batteries, même à l'ouest de la ville pour relier les forts de Frouard et de Pont-Saint-Vincent. Il se demandait aussi pourquoi rien n'avait été réalisé devant Nancy : «*Il y a une inconnue dans cette question irritante ;*

nous avons essayé de la dégager. Pas davantage. On ne peut pas ou bien on ne veut pas : nous demandons à qui de droit ce qu'il faut croire». Il songeait évidemment à un accord secret entre la France et l'Allemagne alors que nous savons par l'intermédiaire de Goulette, qui tenait ses informations indirectement de l'ambassadeur Saint-Vallier, que Bismarck lui-même s'était exprimé sur ce sujet dans les années 1890 : «*La France était libre de fortifier Nancy et aucune clause secrète du traité de Francfort ne le lui interdisait*».

D'autres personnalités allaient intervenir dans le débat. Sous le nom de capitaine Danrit, Emile Driant, le futur héros du bois des Caures à Verdun, s'était déjà fait connaître comme écrivain militaire.

En 1906, il avait assisté aux grandes manœuvres de l'armée allemande qui s'étaient déroulées en Silésie et il en était revenu fortement impressionné par la discipline et la puissance de cette armée. Il raconta son expérience dans un livre paru quelques semaines plus tard sous le titre suivant : *Vers un nouveau Sedan*. Il y écrivait : «*Une guerre, qui nous mettrait demain aux prises avec l'Allemagne, serait une guerre désastreuse. Nous serions battus comme en 1870*». En 1910, Driant fut élu député de la 3^{ème} circonscription de Nancy et il s'engagea bientôt pour la fortification de Nancy.

Pour sa part, Louis Marin poursuivit ses efforts tout en agissant très prudemment mais l'état-major ne voulait rien entendre et l'adoption d'un nouveau plan de concentration ne modifia pas ses positions. Quelques années avant la Première Guerre mondiale, Nancy restait toujours une ville ouverte.

En 1911, année de l'affaire d'Agadir, le général de Lardemelle intervint à son tour dans le débat dans un article plus technique de la *Revue militaire générale* intitulé *La défense de Nancy*. Il rappelait tout d'abord, qu'en cas de conflit, l'abandon envisagé de la ville aurait un effet désastreux sur l'opinion. En tant que tacticien, il avait sérieusement étudié le problème de la fortification de Nancy mais il ne réclamait pas la création d'un camp retranché. Comme il pensait que le plateau de Malzéville était trop proche de la ville et que le mont d'Amance en était trop éloigné, il estimait qu'il faudrait organiser sept positions, essentiellement situées au nord et au nord-est :

- Le versant nord du plateau de Malzéville, à la corne nord du bois de Flavémont pour battre la route d'Agincourt au col de Bouxières-aux-Chênes,
- Le Pain de Sucre pour surveiller la même route, la vallée de l'Amezule et la route de Château-Salins,

- La hauteur 271 à l'est de Seichamps,
- Le mamelon 296 au nord-ouest de Cercueil,
- La croupe du mont Repentir, au nord-ouest d'Art-sur-Meurthe,
- Le mamelon 272 au nord de Gérardcourt,
- Les Baraques près de Ludres pour battre la route de Mirecourt et assurer la liaison avec le fort de Pont-Saint-Vincent.

C'était là l'idéal mais on pouvait tout d'abord se contenter d'occuper fortement le Pain de Sucre ainsi que le mamelon au nord de Cercueil/Cerville et celui de Gérardcourt. Il suffirait d'y installer des batteries à quatre pièces de face et deux sur chaque flanc pour constituer une sorte de redoute. En conclusion, il écrivait : *«Nancy doit être défendu, c'est nécessaire et possible. Il est urgent d'aboutir. En l'état actuel, le 20^{ème} corps ne peut pas défendre Nancy ; s'il est attaqué par des forces supérieures, il sera écrasé. Il ne peut pas non plus l'abandonner. Nancy vaut bien une bataille».*

La situation à la veille de la Grande Guerre

Si Nancy n'était pas devenue une place forte, elle était cependant une importante ville de garnison comptant environ 10 000 hommes pour lesquels on avait dû multiplier les casernes. Les troupes qui y stationnaient appartenaient au XX^{ème} corps dont l'état-major était installé au Palais du Gouvernement.

Ce corps d'armée se composait des 11^{ème} et 39^{ème} divisions d'infanterie. Nancy abritait encore la 20^{ème} brigade de cavalerie et la 20^{ème} brigade d'artillerie.

En septembre 1912, le grand-duc Nicolas de Russie, puissance alliée, était venu en visite en Lorraine. Au cours de son passage à Nancy, la question de la défense de la ville lui fut exposée sur le plateau d'Amance par le général commandant le génie de la 20^{ème} région. Assistaient entre autres à cet exposé le Ministre de la Guerre, Millerand et le général Joffre qui était à la tête de l'état-major depuis 1911. Il y prônait l'offensive.

A la fin de l'année 1912, l'on assista pourtant à un retournement auquel Louis Marin n'était sans doute pas étranger. Avec Driant et le député Ferry de Ludres, il était intervenu auprès de Paul Doumer et du ministre Noulens. Le général Goetschy, commandant du XX^{ème} corps, fut invité à préparer un plan pour défendre Nancy.

Il fut décidé d'étudier l'organisation du front de la Mauchère, un modeste affluent de la Moselle qui passe à Custines et il était en même temps envisagé de créer un parc léger du génie de siège à Nancy mais on se borna à la construction d'une route stratégique dans la vallée de la Mauchère.

En 1913, le général Cherfils, journaliste militaire, prit position à son tour. Il pensait que les avant-postes de la défense extérieure de la place de Toul devaient inclure Nancy. Pour le moment, la ville n'était «*qu'un joyau précieux, malheureusement serti dans l'armature de fer de notre couverture, rien de plus*».

Ce n'est que le 20 juillet 1913 que les ministres de la Guerre et des Affaires étrangères donnèrent l'autorisation de construire des «centres de résistance», ouvrages semi-permanents, intermédiaires entre la fortification de campagne et la fortification lourde, sur des positions connues sous le nom de Grand-Couronné avec une extension éventuelle vers le plateau des Quatre-Vents (Saizerais) mais le démarrage des chantiers fut retardé à cause de difficultés administratives et d'une pénurie de main d'œuvre et d'entrepreneurs.

Le 6 février 1914, selon le rapport du général de Castelnaud, les travaux étaient à peine entamés. Le bois de Faulx, le promontoire de la Rochette, le mont d'Amance, les hauteurs de Cercueil et du Rambétant venaient tout juste d'être occupés mais le nombre et la nature des ouvrages à réaliser n'avaient pas été arrêtés.

Fort heureusement, depuis août 1913, le XX^{ème} corps était commandé par le général Foch, lequel, peu après son arrivée, s'était montré très préoccupé par l'absence de fortifications à Nancy. C'est ainsi qu'il fit activer les travaux dont l'achèvement était prévu pour 1915.

En mars 1914, le 10^{ème} régiment du génie de Toul se lança dans les premiers déboisements de la forêt de Faulx. Il fut question d'installer un plan incliné pour le transport des matériaux entre la ligne de chemin de fer et le plateau de la Rochette, au sud de Leyr ainsi qu'une conduite d'eau et une usine élévatoire pour alimenter le futur chantier. Des travaux furent également engagés au Rambétant où les aménagements étaient l'œuvre de deux batteries d'artillerie lourde de 120 Long et des chasseurs du 4^{ème} B.C.P. En réalité, l'on ne travailla activement que d'avril à juillet 1914. A la veille du conflit, la situation du Grand-Couronné était la suivante :

- Déboisements et dégagements des champs de tir réalisés sur le plateau de Faulx.
- A la Rochette, il existait des emplacements de batteries de 75, mais pas d'abris pour les hommes et les munitions. Un réseau de fil de fer avait été préparé.
- Des terrassements avaient été entrepris à Amance le 15 mai.
- Des tranchées avec masques métalliques avaient été creusées à Pulnoy.

- Le centre de résistance du Rambêtant était bien avancé en ce qui concerne les points d'appui et le réduit. Les boyaux avaient été approfondis jusqu'à 2,50 m.
- Rien n'avait encore été fait à Cerville.

La bataille du Grand-Couronné

Après la défaite de Morhange (20 août 1914), les troupes françaises doivent battre en retraite mais résistent au Rambêtant en infligeant de lourdes pertes aux Allemands (23 août). Le lendemain, les Français sont établis en position défensive sur le Grand-Couronné, la ligne étant jalonnée par le village de Sainte-Geneviève, le mont d'Amance et le Rambêtant. La bataille pour Nancy s'engage. Les Allemands ont à leur disposition environ 350 000 hommes, les Français 225 000. L'ennemi échoue dans sa tentative de percée par la trouée de Charmes mais s'empare du fort de Manonviller (27 août). Il décide alors d'attaquer de front les défenses du Grand-Couronné. La bataille commence le 4 septembre et l'effort allemand se porte sur Sainte-Geneviève qui doit être abandonné et le mont d'Amance mais les Allemands ne parviennent pas à déboucher de la forêt de Champenoux. La situation est critique et le général de Castelnau qui commande la 2^{ème} armée envisage même de se replier sur les avancées du camp retranché de Toul.

L'on apprend alors que les Allemands n'ont pas occupé la crête de Sainte-Geneviève où les Français se réinstallent. Leurs troupes résistent, contre-attaquent et le 11 septembre la lutte a essentiellement pour cadre la zone s'étendant du mont d'Amance au Sanon. Ailleurs, sur le front, c'est la victoire de la Marne si bien que les troupes allemandes commencent leur retraite jusqu'à la Seille. Plusieurs villages et la forêt de Champenoux sont repris. Le 13, la bataille du Grand-Couronné est achevée. Les Allemands ne sont jamais parvenus à entamer les défenses pourtant modestes qui y avaient été organisées lesquelles ont largement contribué à les empêcher d'arriver jusqu'à Nancy où ils avaient prévu de faire une entrée triomphale.

Conclusion

Sur le monument inauguré à Sainte-Geneviève en 1964 pour commémorer le cinquantième anniversaire de la victoire devant Nancy, l'on peut lire que Louis Marin a été «le promoteur des fortifications du Grand-Couronné» et le général de Castelnau lui avait aussi rendu hommage pour la même raison. Il en fut très certainement l'un des artisans. La question de la fortification de Nancy s'est posée pendant quarante ans, sans aboutir à une solution vraiment satisfaisante et nous

emprunterons une partie de notre conclusion au colonel Pichené qui a fort justement écrit que Nancy était restée sans fortifications «*d'abord par excès de prudence parce que trop près de la frontière, puis par excès de confiance parce qu'on n'attribuait plus grande importance à la fortification que la nouvelle torpille (à explosifbrisant) réduisait considérablement*». L'on peut aussi ajouter que les incessants changements de gouvernements et l'absence d'une véritable volonté politique ont empêché toute fortification de Nancy, ce qui nous amène à nous demander ce qui se serait passé en 1914 s'il y avait eu devant la ville des forts avec une puissante artillerie cuirassée.



Discussion

Le Président remercie le conférencier et remarque que cette communication nous a plongés au cœur de la stratégie et de la vie politique de l'époque. Il a, en effet, fallu 41 ans de patience pour que s'amorcent les premiers travaux de campagne de toutes sortes. Puis, Monsieur Vicq donne la parole à nos confrères.

Monsieur Larcen précise que, depuis plusieurs siècles, la défense des frontières est l'objet d'un conflit entre ceux qui sont pour l'offensive et ceux qui prônent l'aspect défensif. D'où ceux qui font l'éloge de Vauban, comme Carnot ou son contre éloge, comme Choderlos de Laclos. Se pose la critique des camps retranchés comme ceux de Metz en 1870 puis ceux de Paris.

A partir de 1870, le choix primordial est celui de Séré de Rivières. Mais les forts qu'il fait construire sont vite considérés comme vulnérables. Le site de Nancy n'a jamais vraiment été retenu. Les choix se sont portés sur Epinal, Toul et Verdun avec la construction de forts intermédiaires mais vulnérables. Autour de Nancy, les fortifications de campagne se sont finalement révélées suffisantes. Ce sont des divisions de réserve commandées par Fayolle et Léon Durand qui ont protégé Nancy.

Maître Berlet rappelle le rôle du général de Lardemelle dans la défense de Nancy et l'effort des troupes françaises qui a failli mettre en péril les Allemands. La défense de Nancy n'avait pas été envisagée pour des raisons politiques internationales.

Monsieur Vaucel demande si les forts de Pont-Saint-Vincent et de Frouard auraient pu avoir un rôle dissuasif.

Non, répond Monsieur Gaber, car la portée des canons dont disposaient ces forts n'était pas suffisante.

Selon Monsieur Roth, de 1872 à 1880, il n'y a pas eu de volonté politique de défendre Nancy car, sur ce sujet, les avis étaient contradictoires. Le choix de fortifier Nancy aurait nécessité des travaux considérables d'où le choix de Toul. Pour les Allemands, au début de 1914, avec le plan Schlieffen, Nancy n'était pas, au départ, un objectif, mais le devint par la suite. C'est le génie tactique de Castelnau qui a sauvé Nancy, auquel il convient d'ajouter l'aide apportée par les petites défenses engagées au cours de l'année 1914 autour de Nancy, grâce à la persuasion de Louis Marin.

Monsieur Bonnefont affirme que l'élévation des fortifications a été limitée par le manque de main d'œuvre même si on lui ajoute celle des étrangers dont on se méfiait.

Monsieur Sadoul stigmatise le scandale que constitue l'absence de reconnaissance à Nancy de l'action de Castelnau.

Monsieur Perrin signale que l'espionnage allemand passait par l'utilisation de sa photographie.

Monsieur Gaber ajoute que tout le monde, y compris les allemands, savait tout sur nos fortification.



Sources et bibliographie

Service historique de l'armée de terre, Vincennes :

Art 12 : Registres du Comité de défense et de la Sous-commission de défense 1872-1888.

Études :

L'armée à Nancy 1633-1966, Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1967.

COLIN Général H., *Le Grand-Couronné de Nancy*, Paris, Payot, 1936.

CURMER Général, «Historique de la préparation de l'organisation défensive de la région de Nancy», *Revue du Génie militaire*, Tome 48, 1921, 138-148.

DIMO, *Nancy, place de guerre. La guerre possible en 1906*, Nancy, A. Crépin-Leblond, 1906.

ECK Jean-François, *Louis Marin et la Lorraine 1905-1914*, Thèse de l'Institut d'études politiques de Paris, Paris, 1980 (dactylographié).

- GABER Stéphane, *Les forts de Toul. Histoire d'un camp retranché 1874-1914*, Metz, Editions Serpenoise, 2003.
- GOULETTE Léon, «La défense de Nancy. Evolution de la question depuis quinze ans», *L'Est républicain* du samedi 30 décembre 1905.
- LARCAN Alain, *Nancy, ville ouverte ? (1872-1914)*, Mémoires de l'Académie de Stanislas, Années 1980-1981, 7^{ème} série, Tome IX, 67-75.
- LARDEMELLE Général de, *La défense de Nancy*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1911 (tiré à part de la Revue militaire générale).
- MALO Charles, *La question de Nancy et la défense nationale*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1894.